

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise <u>LSE</u>						Néant <input type="checkbox"/> *					
<b>TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)</b>											
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				ØC	148 543					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie				ØD	269					
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)		{								
			Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)		ØE						
					TOTAL I	ØF	148 812				
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale				ZB	13					
	- Réserve spéciale des plus-values à long terme				ZC						
	- Autres réserves				ZD						
	Dividendes				ZE						
	Autres répartitions				ZF						
Report à nouveau					ZG	148 799					
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)					TOTAL II	ZH	148 812				
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.											
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>					Exercice N :		Exercice N - 1 :				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7   76 769   )				YQ	19 598	13 278				
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance				YT	93 960	106 687				
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				XQ	56 742	37 228				
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	9 402	4 463				
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtauges				YV						
	— Autres comptes				ST	206 567	148 449				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	366 671	296 827			
DÉTAILS DES POSTES	— Taxe professionnelle *				YW	15 188	3 239				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS   )				9Z	14 735	12 223				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	29 923	15 462			
IMPOSTS ET TAXES	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	248 627	166 543				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	78 084	67 087				
T.V.A.	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 ou modèle 2462 de 2006).*				ØB	518 556					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
RÉGIME DE GROUPE	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA			plus-values à 15%, 8% ou 0% *	JB			Imputations	JC	
	Groupé : résultat d'ensemble.	JD			plus-values à 15%, 8% ou 0% *	JE			Imputations	JF	
	Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.			JG		Indiquer 1 pour Société mère, 2 pour filiale	JH	N° SIRET de la société mère	JJ		
	— numéro du centre de gestion agréé *			0	XP						
— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 0)			handicapés : 0 0 )	YP	17						
— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%						
— Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G)			Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participations, cocher 1		ZR	0					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

